

**DOSSIER**

# *Réindustrialisation* **L'État remonte à bord**

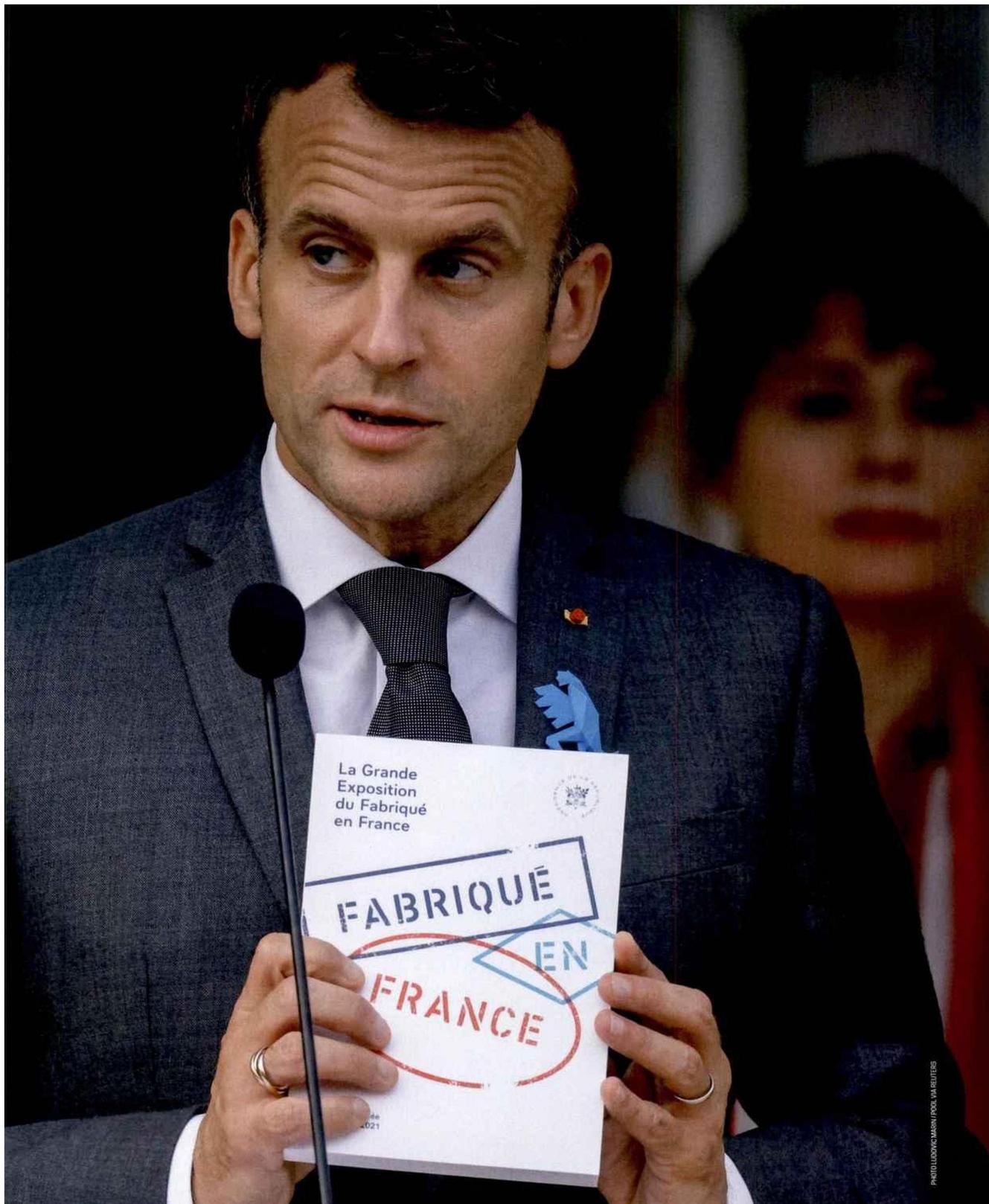
---

Le recul de l'industrie dans la part du PIB national est un processus lent, qui a démarré dès les années 70 et accéléré au cours des années 90. Les industriels alertent depuis longtemps sur les difficultés qui les empêchent d'être compétitifs. Les pouvoirs publics, qui ont compris tardivement les effets négatifs de l'abandon de l'industrie, la célèbre aujourd'hui à grand renfort de plans et d'argent.

---

Emmanuel Macron lors de l'inauguration de la grande exposition du Fabriqu'É en France à l'Élysée le 2 juillet dernier. Le président se place ainsi dans le sillage d'Arnaud Montebourg, ex-ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, chantre du «made in France».







**GUÉNAËL GUILLEMOT**, directeur de l'Institut de la réindustrialisation.



**PAUL LAFONT**, directeur opérationnel du cabinet Trendeo.

**LA CRISE SANITAIRE A RÉVÉLÉ QUE, DERRIÈRE LA DÉSINDUSTRIALISATION, SE CACHE UNE DÉPENDANCE À D'AUTRES ÉTATS, PARFOIS DRAMATIQUE.** La rarefaction de produits critiques, tels que les respirateurs<sup>(1)</sup>, aurait pu coûter la vie à certains malades hospitalisés s'ils n'avaient pas été envoyés dans les pays voisins. La reprise économique qui suivit les confinements révéla aussi une absence de réflexion sur l'approvisionnement, tant les chaînes logistiques continuent d'être perturbées. Selon l'OCDE, le transport désorganisé entre l'Asie et l'Europe a vu ses coûts septupler. Cela se répercutera un jour sur le prix des produits. Les citoyens vivent soudainement dans leur chair les aspects négatifs de la mondialisation. Ce n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. La mondialisation, qui permet aux consommateurs de payer leurs produits moins cher, a sa part d'ombre.

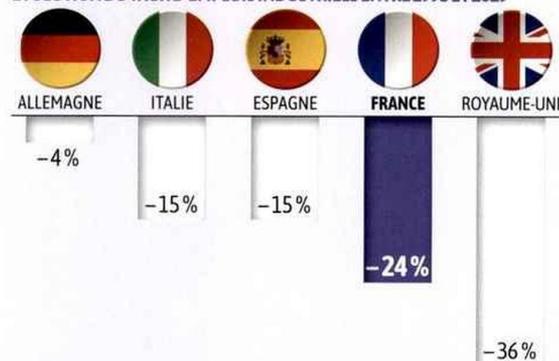
### TERRIBLE PART D'OMBRE

Depuis les années 70, la part de l'industrie dans le PIB a baissé avec des conséquences malheureuses indirectes. Selon l'Insee, la France a connu une baisse plus accentuée que la moyenne de l'Union européenne. En 2015, ces parts respectives étaient de 11,2 % et 15,9 %. Le recul s'est accru (voir les histogrammes ci-contre et les courbes p. 38). David Cousquer, directeur du cabinet d'études et d'analyses économiques Trendeo (lire aussi son interview, p. 42), confirme le fort recul du nombre d'usines en France : « En 2021, le bilan est très positif<sup>(2)</sup> puisque 131 usines ont été ouvertes et 47 fermées. Le solde net atteint 84. Mais, entre 2009 et 2016, la France a accumulé une perte nette de 617 usines. Depuis, ce nombre a reculé à 488. Cela donne une idée du chemin parcouru et de ce qu'il reste à faire. » De son côté, Guénaél Guillemot, directeur de l'Institut de la réindustrialisation, rappelle que

# La France, mauvaise élève

**La désindustrialisation dans les grands pays de l'Ouest européen entre 1995 et 2019**

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOIS INDUSTRIELS ENTRE 1995 ET 2019



**Désindustrialisation égale davantage de chômeurs et une balance manufacturière négative** (les produits agricoles sont inclus ici, alors qu'ils ne sont pas comptabilisés dans l'emploi manufacturier). Avec une perte de 24 % de ses emplois industriels, la France est loin derrière l'Allemagne et même derrière l'Italie et l'Espagne.

« la France a très peu délocalisé. En revanche, elle a beaucoup désindustrialisé. La majorité des usines fermées n'ont jamais été rouvertes ailleurs » (voir le graphe p. 40). Corollaire de ces fermetures, « près d'un million d'emplois industriels ont disparu », a rappelé Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'Industrie, le 26 octobre (lire l'encadré ci-contre). C'est dire la profondeur du mal. Les pouvoirs publics ont pris conscience tardivement des externalités négatives de la désindustrialisation : chômage élevé permanent, zones rurales ou périurbaines déclassées,

## 80% DE LA R&D PRIVÉE VIENDE DE L'INDUSTRIE

Les chiffres clés de l'industrie en France en 2020

VALEUR AJOUTÉE DE L'INDUSTRIE

**274**

Md€  
(dont industrie manufacturière, 219 Md€)

POIDS DANS LE PIB MARCHAND

**13,5%**

(dont industrie manufacturière, 11,04%)

**3 115 000**

emplois directs

**4 500 000**

emplois indirects

**260 000**

entreprises industrielles, dont 80 % de PMI et ETI

EXPORTATIONS

**445**

Md€  
(80 % des exportations françaises)

IMPORTATIONS

**501**

Md€

DÉPENSES R&D

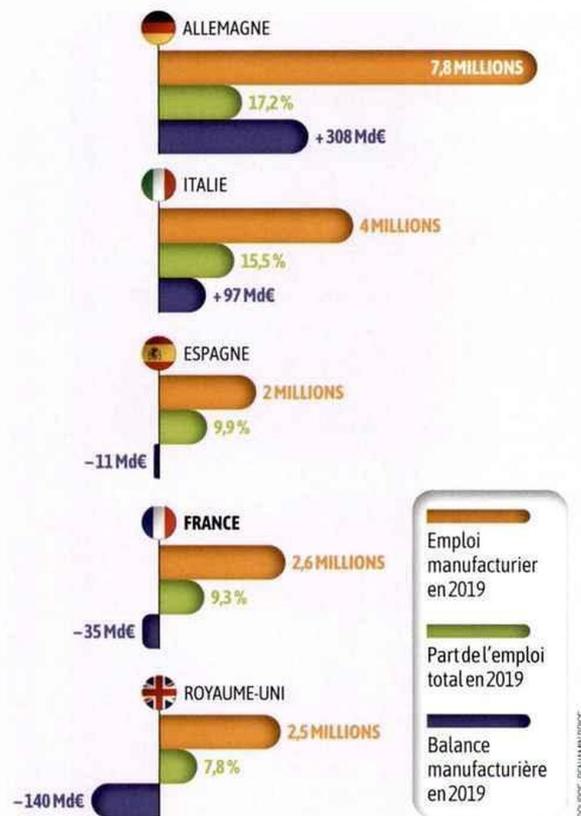
**25**

Md€

TOTAL INVESTISSEMENT

**80**

Md€



balance commerciale structurellement déficitaire, perte de savoir-faire (le chantier de Flamanville, dans la Manche, en est la choquante illustration)...

### L'ÉTAT (RE)JOUÉ LA CARTE DE L'INDUSTRIE

Le cri d'alarme lancé en juillet 2012 par Louis Gallois, ex-commissaire général à l'Investissement, à travers la publication du «Pacte pour la compétitivité de l'industrie française», a contribué à cette prise de conscience. Ce rapport est à l'origine de la création du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), première réponse d'envergure au déclin avéré de l'industrie française, sous la présidence Hollande. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le CICE a eu peu d'effet sur le secteur industriel car la baisse des cotisations sociales ciblait les salaires inférieurs ou égaux à 1,6 Smic, une rémunération généralement inférieure à celles de l'industrie. Le rapport Gallois préconisait, lui, de cibler

<sup>(1)</sup> La dernière usine de production de bouteilles d'oxygène portatives de l'UE (dans le Puy-de-Dôme) a licencié en février 2020 alors qu'elle était bénéficiaire. L'annonce de la fermeture datait d'un an et demi plus tôt. Son propriétaire, le Britannique Luxfer Gas Cylinders, a rapatrié sa production en Angleterre et aux États-Unis. Luxfer avait acheté cette usine à Pechiney en 2001. Les pouvoirs publics n'ont pas bougé. Un entrepreneur, dont le nom est encore inconnu, s'apprête toutefois à relancer l'activité dans le Puy-de-Dôme.

<sup>(2)</sup> En glissement annuel, de novembre 2010 à octobre 2021. Trendeo ne comptabilise que les nouveaux sites de plus de 10 salariés, et non les extensions de sites existants.

les rémunérations de 3 à 4,5 fois le Smic. Depuis, l'État soutient continûment l'industrie, notamment via des appels à projet qui profitent aux filières et technologies d'avenir<sup>(3)</sup>, les programmes d'investissements d'avenir. Le plan France 2030, dévoilé en octobre par le gouvernement, joue également la carte de la réindustrialisation. C'est «l'amendement le plus cher de la V<sup>e</sup> République», a déclaré Valérie Rabault, présidente du groupe PS à l'Assemblée nationale, le 8 novembre. Le gouvernement venait de faire adopter, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2020, un budget de 34 milliards d'euros destiné au plan France 2030, à dépenser sur cinq ans. Sur les 50 députés présents, 48 ont voté «pour», au terme d'un débat de quarante-cinq minutes. L'amendement a obtenu la quasi-unanimité de l'Hémicycle. L'industrie, après un hiver de plus de trente ans, susciterait-elle enfin le consensus politique? Dès le début du quinquennat Macron, plusieurs mesures ont confirmé le recentrage sur une politique économique de l'offre, qui privilégie l'investissement des entreprises plutôt que la demande des consommateurs (voir la synthèse ci-contre, p. 37). Et 6 milliards d'euros sur les 10 milliards de baisse des impôts de production bénéficient directement au secteur industriel. L'objectif est la simplification de la vie des entreprises et l'encouragement de l'investissement. Dans le même temps, de nouvelles offensives gouvernementales cherchent à faciliter l'implantation d'usines sur le terrain, via les territoires d'industrie et la loi d'accélération et de

<sup>(3)</sup> Par exemple, une aide de 9 milliards d'euros a été programmée sur cinq ans pour l'hydrogène.

## Chute de 5 points

**Évolution de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie en valeur courante (en %)**

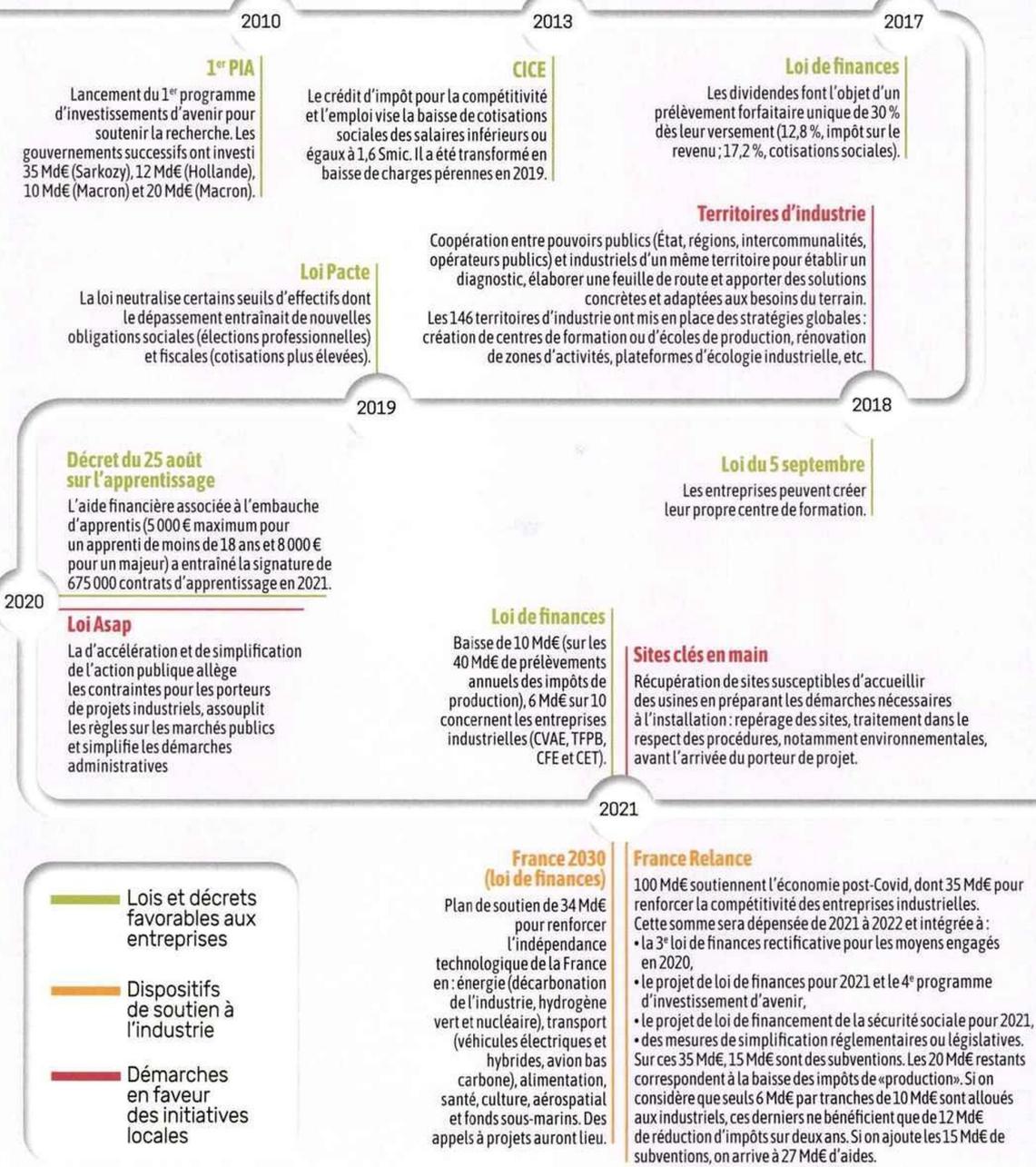
	1995	2000	2007	2015
 UNION EUROPÉENNE (28 pays)	19,6	18,6	16,5	15,9
 ZONE EURO (19 pays)	19,9	19,4	17,6	16,9
 ALLEMAGNE	22,8	23	23,4	22,8
 ESPAGNE	17,6	17,8	15	14,2
 FRANCE	16,2	15,7	12,7	11,2
 ITALIE	20,9	19,5	17,8	15,8
 ROYAUME-UNI	17,5	14,7	10,1	9,8

SOURCE: EUROSTAT, COMPTES NATIONAUX, BASE 2010. \*INSEE PREMIERE\* DU 19 MARS 2017

**Même si l'industrie britannique fait pire, la nôtre n'est guère en meilleure forme : l'industrie manufacturière française ne pesait plus que 11 % de l'économie totale en 2015.**

# Dix ans de soutien

## LES PRINCIPALES ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE 2010 À 2021



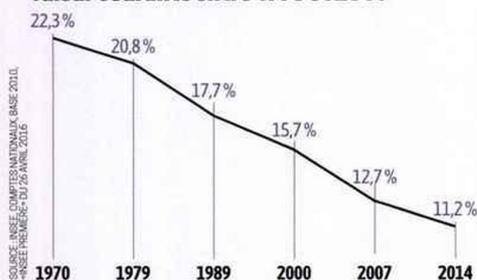
Lois et décrets favorables aux entreprises

Dispositifs de soutien à l'industrie

Démarches en faveur des initiatives locales

## La moitié de sa valeur s'est évaporée

**Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie française en valeur courante entre 1970 et 2014**



En quarante-quatre ans, l'industrie manufacturière française a fondu de plus de 11 points. La part des services (hors commerce), elle, a gagné près de 14 points (45,4% en 2014) et celle du commerce a perdu un peu plus de 2 points (10,3% en 2014). Au total, les importations de produits manufacturés atteignent 36% en valeur courante en 2014, contre 13% en 1970 ! C'est de 1979 à 1989 que la progression fut la plus forte.

simplification de l'action publique (lire aussi p. 44). Ces «territoires» s'imposent d'autant plus que leur absence nous prive d'investissements importants. «En effet, déclare Paul Lafont, directeur opérationnel du cabinet Trendeo, on n'arrive pas à localiser un site de 300 ha et plus en France alors qu'il existe une demande. Cette faille a permis à l'Allemagne d'accueillir l'usine Tesla près de Berlin malgré les atouts de la France.»

### BEAUCOUP D'ARGENT EN PERSPECTIVE

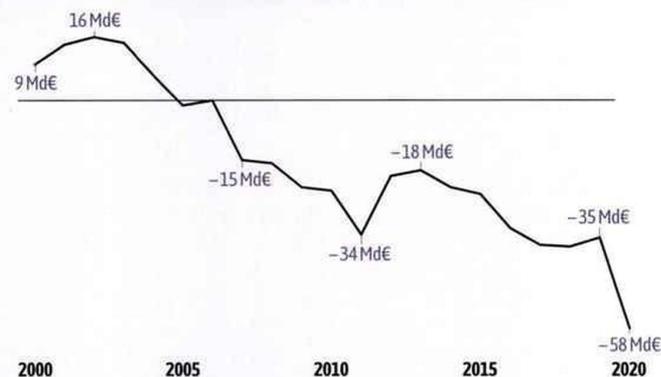
En 2021, la mise en œuvre des plans France Relance et France 2030 se traduira par des aides financières massives, d'un niveau jamais vu en France. Sur les 100 milliards d'euros du premier plan destinés à soigner les maux de la crise sanitaire, 35 milliards sont prévus pour l'industrie au cours des années 2021 et 2022. Le second plan, doté de 34 milliards, à dépenser en cinq ans à partir de 2021, prévoit de stimuler une dizaine de filières, dont la mobilité, l'énergie décarbonée, l'électronique, etc.

«Trois ans plus tard», souligne un conseiller du cabinet de la ministre déléguée à l'Industrie joint par la rédaction, «un premier bilan révèle que le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires a soutenu 1 400 projets dans 146 territoires, pour un total de 573 millions d'euros de subventions, destinées à accélérer 5,4 milliards d'euros d'investissements industriels, avec à la clé la création ou le maintien de 27 250 postes.» Même si 1 + 1 ne fait pas toujours 2, il restera beaucoup d'argent, issu des différents plans, à répartir<sup>(\*)</sup> (voir la synthèse p. 37).

Le gouvernement profite également d'une fenêtre de tir pour distribuer de l'argent. En effet, le temps que la crise sanitaire soit dernière nous, la Commission européenne autorise un

## Tombée dans l'abysse

**Solde des produits manufacturés en France entre 2000 et 2020, industrie agroalimentaire comprise mais hors énergie**



## L'hécatombe

**Solde annuel du nombre d'usines ouvertes et fermées en France**  
(à gauche, échelle du solde semestriel; à droite, échelle du solde en cumulé)



Cette année, l'espoir renaît enfin. Le solde du nombre d'usines existantes est positif de près de 100 unités. Les cinq années précédentes, la France était à l'équilibre. Serait-ce une tendance durable ?

dépassement du déficit public de 3% du produit intérieur brut. David Cousquer rappelle également «qu'une subvention inférieure ou égale à 800 000 euros ne passe pas d'examen communautaire», d'où l'attribution de nombreuses subventions jusqu'à 800 000 euros. Ce seuil était limité à 400 000 euros avant la Covid-19. Ces subventions profiteront-elles aux acteurs du pays ? A priori, les élus ont compris la leçon des aides aux énergies renouvelables. Celles-ci sont

allées en majorité dans les poches de fabricants chinois de panneaux solaires, qui ont cassé les prix à l'exportation, entraînant la fermeture de la quasi-totalité des sites européens de production de cellules photovoltaïques et de panneaux solaires, dont celui de Bosch à Vénissieux.

Oui, l'industrie connaît un retour en grâce, c'est la réalité. Mais, confie le conseiller du ministère de l'Industrie, «beaucoup reste à faire car on ne réindustrialise pas la France d'un simple claquement de doigts».

## **REGAGNER EN COMPÉTITIVITÉ MAIS AUSSI EN COMPÉTENCES**

À la finale, les lois suffiront-elles à faire remonter la part de l'industrie dans le PIB? Pour y parvenir, les entreprises industrielles doivent améliorer certains fondamentaux, tels que les marges et les fonds propres, deux sésames pour investir davantage dans l'outil productif et l'innovation car leur compétitivité en dépend<sup>(5)</sup>.

Rappelons qu'en 2014, une étude du cabinet Roland Berger (pour les syndicats professionnels Gimelec et Symop) révélait que «l'âge moyen du parc de machines-outils en France était passé de 17,5 à 19 ans entre 1998 et 2013». Le dispositif Robot Start PME avait fait ses preuves en 2013, en permettant aux PMI d'abaisser l'âge moyen de leurs équipements. Ce soutien, qui cible les PMI, avait pris la forme du suramortissement fiscal. Les bénéficiaires pouvaient déduire de leur résultat imposable jusqu'à 40 % du prix de revient. L'État l'a renouvelé il y a peu pour toute acquisition, entre 2019 et 2020, de biens et logiciels contribuant à une transformation vers l'industrie du futur.

En effet, il faut s'interroger sur la modernisation des usines. L'usine du futur, ou industrie 4.0, se caractérise par le passage d'une production de masse à une production personnalisée à grande échelle, associée à des services sur mesure. La gestion des données qui accompagnent ce nouveau système productif en est la clé de voûte. Se trouve là une réponse aux gains de productivité et à la compétitivité. Très automatisée, l'usine du futur nécessitera moins de main-d'œuvre par unité produite. De nombreux emplois qualifiés seront créés mais les effectifs n'atteindront pas le niveau d'il y a vingt ans à cause du gain en productivité. Parallèlement, depuis la quatrième vague de Covid, les chefs d'entreprise peinent à trouver des salariés : plus de 70 000 offres d'emploi sont à pourvoir. Peu formés (lire aussi l'encadré p. 41), les jeunes gardent de plus une mauvaise image du secteur industriel. De nombreuses actions pour redorer le blason de l'industrie ont été lancées, dont Elles bougent, les Olympiades des métiers et l'Usine extraordinaire sont de belles illustrations. Les entreprises peuvent à présent créer leur

---

<sup>(5)</sup> La Cour des comptes a révélé en octobre que «plus de dix ans après le lancement du programme d'investissements d'avenir, l'évaluation reste partielle et inégale selon les actions et les opérateurs» et met en garde contre «une multiplication d'instruments aux visées stratégiques proches rendant difficile l'appréciation d'ensemble des politiques de soutien à l'investissement et de leurs modes de pilotage».

<sup>(6)</sup> Les prêts participatifs Relance (<https://www.economie.gouv.fr>), lancés en mars pour répondre au problème des fonds propres, ont eu peu de succès. Les PMI ciblées les trouvent trop compliqués à obtenir et craignent de perdre du pouvoir chez elles.

propre centre de formation<sup>(6)</sup>. L'aide associée à l'embauche d'apprentis (5 000 euros maximum pour un jeune de moins de 18 ans et 8 000 pour un apprenti majeur) connaît un certain succès : 675 000 contrats d'apprentissage ont en effet été signés cette année.

Enfin, on reproche aux industriels français de se focaliser sur le milieu de gamme — un mauvais positionnement selon certains. Sur ce point, David Cousquer défend une idée iconoclaste : « Il y a une confusion entre le niveau des produits et le niveau des moyens de production. La France, pays aux nombreuses réglementations protectrices et aux salaires plutôt élevés, doit utiliser les techniques de production les plus en pointe pour conserver sa compétitivité. Toyota produit dans l'Hexagone des voitures de milieu de gamme et y a régulièrement créé des emplois depuis 2009. Bic produit en France des produits d'entrée de gamme — toutefois, le quatre-couleurs a été délocalisé en Tunisie en 2019. Il faut donc plutôt monter en gamme dans les techniques de production pour pouvoir descendre en gamme dans le produit final, afin de gagner la production de masse partout où c'est possible. Pendant longtemps, l'obsession chez Tesla était de descendre en gamme, de sortir de la niche haut de gamme pour descendre en tarif et élargir son marché. Les produits que nous exportons d'ailleurs le plus se trouvent

## Les grandes entreprises freinent des quatre fers

Emplois délocalisés et relocalisés en France entre 2009 et 2021



SOURCE : BAROMETRE ANNUEL DE L'USINE DU FUTUR, 2021 - IHS MARKIT INSTITUTE DE LA REINDUSTRIALISATION (FRANCE)

souvent dans le haut de gamme, que ce soit dans l'aéronautique ou dans l'alimentaire.»

Le baromètre EY de l'«attractivité» de la France 2021<sup>(7)</sup> est un bon indicateur de la compétitivité. Dans la livraison de juin dernier, on apprend que les investissements étrangers en France ont reculé en 2020 mais que le pays conserve la première place européenne avec 985 projets annoncés (-18% par rapport à 2019), contre 975 pour le Royaume-Uni (-12%) et 930 pour l'Allemagne (-4%). Enfin, 74% des investisseurs étrangers estiment que l'attrait de la France

**C'est la désindustrialisation, davantage que les délocalisations, qui explique le grand nombre d'emplois industriels perdus. Et ce sont les grands groupes qui ont délocalisé le plus d'emplois (80,5%).**



PHOTO: GAZEL

Sandrine Conseiller, directrice générale du groupe Aigle.

### ÉTUDE DE CAS

## Aigle gagne avec le «made in France»

Sandrine Conseiller, directrice générale d'Aigle, explique pourquoi son groupe a rapatrié une partie de la production de bottes en caoutchouc de la Chine vers la France. Une action couronnée de succès puisque les ventes ont augmenté de 37% !

DEPUIS 1853, AIGLE PRODUIT DES BOTTES EN CAOUTCHOUC<sup>(1)</sup> en France et, depuis 1967, sur le site d'Ingrandes (Vienne). À l'ère de la mondialisation, le groupe français a ouvert une seconde unité de fabrication en Chine. Il y a peu, la direction a décidé de renforcer la production de bottes en caoutchouc naturel de son site viennois.

### TRAVAIL SUR LE CONFORT AUSSI

Le défi était immense sachant, selon Sandrine Conseiller, directrice générale du groupe, «qu'entre une botte Aigle fabriquée en caoutchouc naturel à Ingrandes et une botte fabriquée en plastique en

Chine, la différence du prix de revient va de 1 à 10 pour une valeur d'usage identique». Les salariés ont donc planché sur une manière de produire plus compétitive, sachant qu'une telle botte nécessite une fabrication artisanale (27 opérations manuelles) et industrielle (la cuisson notamment). Pour Sandrine Conseiller, «l'objectif était le maintien de l'appareil de production en France».

Mais le seul fait de mettre en avant le «made in France» ne suffit pas à faire la différence. Un autre gros travail, cette fois sur le design et le confort, mené avec des orthopédistes, a été réalisé. Et le résultat est là : les ventes ont progressé de 37%.

va s'améliorer d'ici à 2025 — c'est un taux de confiance supérieur à celui enregistré au niveau européen (62 %). Face à ce signal de bon augure, France Industrie<sup>(6)</sup> défend encore l'abaissement des impôts de production de 30 milliards supplémentaires. Ces impôts s'appliquent avant toute production et que l'activité ait été bénéficiaire ou déficitaire. La Suède mise à part, la France se distingue de ses voisins par le niveau élevé de la fiscalité de production, représentant 10 % des recettes nettes du pays, contre 2 % en Allemagne. Pourvoyeuses d'emplois, réparties sur tout le territoire, les ETI et les PMI en souffrent : on compte 5 800 ETI en France contre 8 000 en Italie et 13 000 en Allemagne. Mais il sera difficile de diminuer ces impôts tant que la fiscalité qui les détermine ne sera pas réformée. En effet, selon l'institut Molinari, 66 % de ces impôts vont aux collectivités territoriales. Déjà qu'on leur a supprimé la taxe d'habitation... Le chantier s'annonce titanesque<sup>(7)</sup>. ●

***Djamel Khamès et Éric Roubert***

---

<sup>(6)</sup> Loi du 5 septembre 2018. La société 1083 (lire p. 36) s'est appuyée sur Pôle emploi, Opcalia et Créatech pour fonder son école de fabrication de jeans.

<sup>(7)</sup> [https://www.ey.com/fr\\_fr](https://www.ey.com/fr_fr) (ex-Ernst & Young).

<sup>(8)</sup> Née de la fusion du Cercle de l'industrie et du Groupe des fédérations industrielles, <https://www.franceindustrie.org>

<sup>(9)</sup> Les lecteurs en version numérique qui souhaitent aller plus loin ont accès [ici](#) à des études complémentaires.